

# PCS

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



**COMMUNE DE VILLEMADE**

EDITION 2024

**Population (2024) : 825 hab.**

**Superficie : 9,1 km<sup>2</sup>**

- Inondations
- Extrêmes climatiques
- Mouvements de terrain par affaissement, effondrement de terrain (anciennes carrières) et retrait-gonflement des argiles
- Séismes
- Transports de Matières Dangereuses (TMD)
- Rupture d'ouvrage

**Tout maire est tenu par la loi d'informer ses administrés de la présence de risques majeurs et de gérer les crises sur le territoire communal.**

### 1) OUTIL DE GESTION DE CRISE

Le PCS, obligatoire pour notre commune, permet de guider l'action du maire et de ses équipes dans la gestion de crise et de gérer rapidement des risques qui peuvent entraîner des dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement, il permet de limiter pertes de temps et actions improvisées aux conséquences non maîtrisées.

Le PCS est sous l'autorité du maire.

Villemade a construit son PCS en un an, avec l'aide du cabinet conseil Mayanne. En même temps 30 autres communes du Gd Montauban, de Terres de confluences et Lafrançaise réalisaient le leur.

- 1) Le PCS localise les risques majeurs, recense l'ensemble des ressources humaines et matérielles (capacités d'hébergement de la commune, véhicules, matériels...) dont la municipalité dispose, met en place des procédures claires en construisant des fiches simples prenant en compte les spécificités de la commune
- 2) Le PCS définit les moyens d'alerte, d'information et de soutien des populations.
- 3) En cas de crise, un Poste de Commandement Communal (PCC) sera ouvert au sein de la Mairie, en coordination avec la Préfecture pour synchroniser les actions sur le terrain.
- 4) La commune s'assure de la pertinence du PCS, un exercice « grandeur nature » prévu à l'automne pourra permettre d'identifier des points de faiblesse, des oublis ou des incohérences dans la gestion de crise adoptée.

## 2) LES MOYENS D'ALERTE

**Alerte sur le terrain** : le maire et ses équipes, (municipales et élus) peuvent diffuser les consignes à respecter dans les secteurs concernés.

**Téléalerte** : est une solution automatisée d'appel par téléphone, SMS ou mail à la population. Il permet de prévenir en quelques minutes facilement et simultanément tout ou partie des contacts présents dans une zone à risque et de mobiliser rapidement la cellule de crise.

Tous les habitants peuvent s'inscrire en demandant à la mairie.

**Panneau lumineux** : Un message d'information pourrait être diffusé.

## 3) L'HEBERGEMENT D'URGENCE A LA SUITE D'UNE EVACUATION

Si la situation l'impose, les services de la Mairie en lien avec les autorités organiseront l'accueil des sinistrés dans un hébergement d'urgence recensé dans le PCS.

Les équipements de la commune peuvent être mobilisés comme par exemple salle des fêtes, La Forge, l'Atelier 57 etc...

Si l'évacuation est ordonnée, les personnes seront invitées à quitter leur logement vers le lieu d'accueil ; chez un proche choisi à l'avance ou vers un hébergement communal d'urgence.

## 4) AIDE A NOTRE DISPOSITION FACE AUX RISQUES CRUES »

### Vigicrues

*Service public d'information sur les risques de crues en France.*

*Réalisé par le ministère chargé de l'écologie, il surveille les principaux cours d'eau du pays.*

*Son rôle : avertir les préfetures et les mairies, mais aussi les médias et le grand public, des risques de crue dans les prochaines 24 heures.*

*Une application mobile, téléchargeable gratuitement, permet de recevoir des avertissements directement sur son téléphone et es bulletins d'information produits par les prévisionnistes.*

*Téléchargement gratuit accessible sur: [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr).*

A travers une application mobile et gratuite, Vigicrues permet de suivre l'évolution du Tarn et de l'Aveyron Vigicrues produit des cartes de vigilance hydrologique et météorologique publiées par Météo France, accessibles aux citoyens et pouvoirs publics.

## 5) ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS SUR LE TERRAIN.

Lorsque la décision d'activer le PCS est prise par le Maire ou son représentant, les cellules **Commandement de crise**, **Population** et **Terrain** sont mobilisées

# Organigramme de la cellule de crise municipale Commune de Villemade

